

Règlement du concours photo "Spécial Fête des mères"

Objet

La page Facebook de UCIA - Isle d'Abeau organise un concours photo gratuit dans lequel les participants devront publier sur le mur de cette même page une photo de leurs mamans. Ils devront se faire « liker » le plus possible par leurs amis ou les fans de UCIA afin d'avoir le plus de « j'aime » possible et de remporter le concours.

Participation et Durée

Le concours commence le 20 mai à 9 heures du matin et se termine le 28 mai 2017 à minuit. Les photos publiées en dehors de ces dates et horaires ne seront pas prises en compte comme participantes aux concours.

Prix et Gagnants

Les plus belles photos seront sélectionnées comme étant les gagnantes. Aucune réclamation ne pourra être formulée à cet égard.

Les noms du gagnant sera publié sur le mur de la dite page Facebook le 29 mai 2017.

Le ou la gagnante recevra une tablette 9 pouces
Aucune réclamation ne pourra être formulée à cet égard.

Photo des participants

Les participants s'engagent à céder les droits d'utilisation des photos à la UCIA pour réaliser la communication et la publication du gagnant.